

PAYS DE LA LOIRE

Axe 7 : Soutenir les politiques Ressources Humaines des établissements - Contribution à l'attractivité des établissements et des métiers

Sécurité incendie - SSIAP 3 - Chef de service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Contexte

Les établissements recevant du public (ERP) sont souvent sous la menace des incendies. La formation SSIAP 3 (Service de Sécurité Incendie et Assistance à personne) est destinée à toute personne désirant devenir chef de service de sécurité incendie au sein des ERP et IGH.

Objectifs

Préparer ou acquérir le diplôme requis pour pouvoir exercer les différentes fonctions de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes, en conformité avec la réglementation en vigueur.

- Appréhender les obligations réglementaires relatives aux différents diplômes de sécurité incendie et d'assistance aux personnes
- Acquérir les savoirs théoriques et pratiques nécessaires à l'occupation de son poste de travail
- Réaliser l'évaluation préalable à l'obtention du diplôme correspondant

Pouvoir valider le recyclage ou la remise à niveau

Renseignements complémentaires

Action de Formation Coordonnée disponible jusqu'en juillet 2023

Référence LA FORMULE :

- Merci de consulter l'ANFH

Pour les établissements adhérents à l'ANFH des PAYS DE LOIRE :

Clôture des inscriptions :

- Les inscriptions individuelles sont possibles, en fonction des dates de recyclage ou de formations initiales

Contacts :

- s.allainguillaume@anfh.fr
- a.lejay@anfh.fr

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AXBiz-IRggT3vWDLrMLT>

Programme

Module de formation initiale

- Maîtriser le feu, ses conséquences, la sécurité incendie, la gestion des risques
- Connaître la réglementation incendie
- Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport.
- Connaître les commissions de sécurité
- Gérer le personnel et les moyens du service
- Réaliser des budgets
- Savoir procéder à des achats courants, à la passation de marchés

EXAMEN FINAL

Module de recyclage

- Connaître l'évolution des textes réglementaires, l'environnement juridique
- Rappeler les contrats de maintenance des installations de sécurité
- Analyser un projet de construction et d'aménagement
- Appliquer les obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés
- Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels
- Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux
- Acquérir les évolutions des textes réglementaires en matière de moyens de secours

EXAMEN BLANC

Module de remise à niveau

- Connaître, mettre à jour les documents administratifs
- Connaître les commissions de sécurité et les textes réglementaires, l'environnement juridique
- Rappeler les contrats de maintenance des installations de sécurité
- Analyser un projet de construction et d'aménagement
- Appliquer les obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés
- Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels
- Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux
- Gérer le personnel

Examen blanc

Public

Agent titulaire de l'AFPS ou SST valide de moins d'un an et ayant un Certificat médical « spécifique » de moins de 3 mois

Exercice

2021

Code de formation

7.9

Nature

AFC

Organisé par
CT Formation ou MB Formation

Durée
210 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences